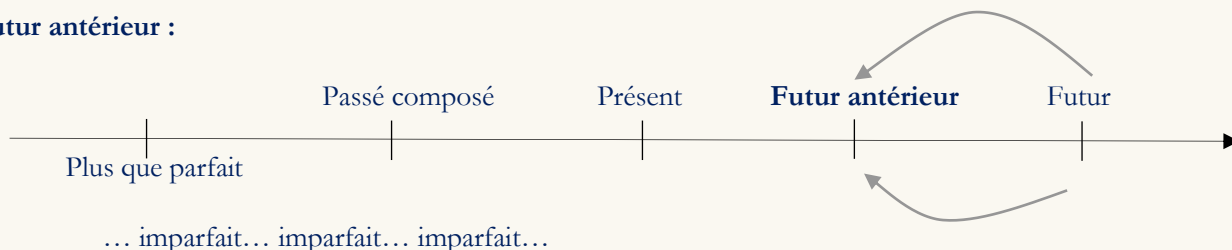


Le futur antérieur

Le futur antérieur est un temps composé de l'indicatif. Il indique que l'action, située dans le futur, se passera avant une autre action placée elle-même dans le futur.

- Une fois **qu'ils seront arrivés** au sommet, ils jouiront d'une vue exceptionnelle.
- Nous sortirons **après que la pluie aura cessé**.
- **Quand vous aurez pris votre décision**, nous pourrons établir le contrat.
- Nous ne serons libres **qu'après que nous aurons brûlé** nos anciennes peurs.

Le futur antérieur :



Le futur antérieur est le passé du futur, souvent introduit par : quand, après que, une fois que, dès que, d'ici là, etc.

- On pourra sortir les bêtes **après que le printemps sera arrivé**.
- **Quand vous aurez bien compris** nous passerons à la pratique.
- On commencera le repas **dès que le Maire sera arrivé**.
- **Une fois que les fondations seront achevées**, la construction pourra commencer.
- **Quand vous aurez bien réfléchi**, donnez-nous votre réponse !
- Je vous rejoindrai **une fois que j'aurai terminé**.

Comme tous les temps composés, le futur antérieur se construit sur le modèle du passé composé, avec les verbes auxiliaires “avoir” ou “être” conjugués au futur.

Exemple du verbe “mettre” →

Il n'existe pas d'exception à cette règle.

j'aurai mis
tu auras mis
elle aura mis
nous aurons mis
vous aurez mis
ils auront mis

Quelques exemples :

Se lever : *Quand le soleil se lèvera, les alpinistes se seront déjà levés.*

Être aidé : *Nous serons prêts parce que nous aurons été aidé(é)s.*

Partir : *Une fois que vous serez parti(e), nous nous mettrons au travail.*

Donner : *On signera le contrat dès que la banque nous aura donné son feu vert.*

Trouver : *Dans quelques décennies certaines régions deviendront inhabitables, d'ici là on aura peut-être trouvé une solution.*